

INTRODUCTION

Nées en 1982, les missions locales accompagnent les jeunes en prenant en compte la globalité de leur situation. Cet accompagnement est régulièrement plébiscité par les jeunes lors d'enquêtes de satisfaction. Saluées, encouragées reconnues, que ce soit en 2005, où elles intègrent le Code du Travail, en 2009, où elles sont reconnues comme le pivot de l'accompagnement des jeunes, ou bien en 2013 quand on leur confie la Garantie Jeunes et le CEP, par exemple.

En 2016, les missions locales ce sont 1,37 million de jeunes en contact assuré par 13 500 salariés répartis dans 442 missions locales et 6 924 lieux d'accueil.

Selon la CGT, la dimension « réseau » des missions locales n'est pas du tout structurée, chaque mission locale pouvant fonctionner indépendamment des autres...

1

Ce qu'est l'Agence Nationale pour l'accompagnement et l'Insertion des Jeunes

La transformation, depuis leur création, du contexte dans lequel évoluent les missions locales rend plus prégnant selon nous la nécessité d'interroger l'intérêt qu'il y a à structurer autrement le « réseau des missions locales ».

Cette Agence serait donc le regroupement en une seule entité de l'ensemble des missions locales.

VALEURS DE L'AGENCE

Sécurité	En matière de financements
Visibilité	Pour le public, et les acteurs politiques et socioéconomiques
Égalité	De traitement pour les Jeunes sur l'ensemble du Territoire
Réseau	Structuré et fonctionnant comme tel
Observatoire	De la jeunesse et des territoires
Force	De propositions et d'actions en matière de politique Jeunesse

DES OPPORTUNITÉS

- Financements sécurisés / Financement unique et harmonisé
- Outil pour une véritable politique Insertion Jeunes
- Visibilité Nationale pour les jeunes et l'ensemble des acteurs politiques et socio économiques
- Cohérence dans la mise en œuvre des dispositifs et partage des outils
- Meilleure Communication externe
- Reconnaissance du Travail
- Évolution et Mobilité des salariés

DES FORCES

- Service Public au service de tous les jeunes
- Observatoire national de La jeunesse / Meilleure politique jeunesse
- Réseau renforcé
- Prise en compte de la globalité des jeunes / Pérenniser l'accompagnement global des jeunes
- Meilleure Visibilité pour les jeunes / Equité de Service
- Communication Interne et meilleure lisibilité pour les partenaires
- Sentiment d'Appartenance
- Reconnaissance du travail effectué
- Sécurisation des droits des salariés

Regroupement des missions locales, une idée qui n'est pas nouvelle

La CGT Missions locale a depuis de nombreuses années réfléchi dans le sens d'une unification du réseau. Dans la même période, le CNML, créée en 1989 et supprimé en 2016, avait à deux reprises porté l'idée d'une agence sous forme d'EPA (établissement public administratif).

Il s'agit par cette agence, à la fois d'unifier un réseau constitué de près de 450 missions locales, qui assurent le même service public en direction des jeunes 16/25 ans, mais également de le renforcer dans un contexte budgétaire plus que contraint. L'implantation actuelle du réseau étant maintenue.

Quelques repères chronologiques

2007- Lancement par le CNML de l'idée de créer une « Agence Nationale Insertion Jeunes ».

2013 - Proposition par le CNML de créer un EPA (Établissement Public Administratif) permettant de pérenniser et garantir le financement du réseau des ML.

2017- L'UNML reconnaît :

« L'organisation des politiques d'insertion dans l'emploi doivent se concevoir dans un cadre national, piloté par l'État, en coordination avec les collectivités territoriales, dont les Régions, afin de garantir l'équité d'accès des jeunes aux dispositifs d'emploi et de formation »

2017 - La CGT ML propose, dans le cadre de la mission Borello, que soit confiée à l'IGAS une étude l'opportunité sur la création d'un EPA regroupant l'ensemble des missions locales.

Le contexte : Expérimentation de fusion Pôle Emploi et Missions Locales

En Juillet 2018, est lancée l'idée d'Expérimenter localement des fusions entre Pôle Emploi et les missions locales.

Une note DGEFP/Pôle Emploi motive ce projet en en donnant le mode d'emploi. Il s'agit de renforcer la coordination entre les acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE). De mieux articuler l'accompagnement des jeunes entre pôle emploi et les missions locales. Cette transformation doit se réaliser en profondeur précise la note, qui indique aussi que Pôle Emploi sera également l'interlocuteur de la Missions Locale en matière de dialogue de gestion en lieu et place de l'Etat (via ses Directe).

Selon la CGT, Fusionner Pôle Emploi et les Missions Locales c'est tout simplement supprimer les missions locales mais également l'accompagnement global des jeunes (plus d'1 million de jeunes chaque année) spécifiquement assuré par les missions Locales.

La CGT est opposée à ces expérimentation pour leur préférer le projet visant la création d'une Agence Nationale pour l'Accompagnement et l'Insertion des Jeunes.

Statut de l'Agence

Le statut, qui est à évaluer, pourrait être celui d'un EPA (Établissement Public Administratif), c'est ce contour qui avait été proposé par le CNML en 2013.

Gouvernance

Cette Agence serait sous la tutelle du 1^{er} ministre et la gouvernance serait assurée par les ministères intéressés aux politiques « insertion jeunes » (Ministère du Travail, Ministère Éducation Nationale et de la Jeunesse, Ministère de la Culture, Ministère des Sports, Logement etc...), siègeraient également des représentants de l'ARF, ADF, AMF, des partenaires sociaux, Pôle Emploi, etc...

L'Agence et le Financement du réseau des missions Locales

Cette agence pourrait gérer l'ensemble du budget « socle » des missions locales et signerait des conventionnements avec les Régions, Département et autres collectivités locales assurer le financement complémentaire. Ce financement serait établi sur des bases communes (Par ex. coût/an/habitant).

Pilotage Territorial

Sous l'égide de l'Agence (EPA), les animations régionales des Missions Locales existantes assureraient l'animation du réseau en territoire. La composition de la gouvernance des Animations Régionales ferait place aux partenaires sociaux, à l'État, à la Région, Organisations Jeunesse notamment.

Place des élus Locaux

Plus localement, là où les élus le souhaiteront, il sera instauré des Comités Locaux d'Orientation (CLO), là où il y avait des Conseils d'administration pour chaque Missions Locales. Ces comités Locaux d'orientation, à l'image de ce qui existe à la Mission Locale de Paris, permettent de maintenir les liens de proximité avec les partenaires locaux de l'antenne mission locale, peuvent proposer des actions innovantes à mettre en place localement ou des adaptations des dispositifs nationaux ou régionaux.

Le CLO assure en outre une veille sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire couvert par l'antenne de la mission locale. Il est composé d'élus locaux.

3

Représentation et Participation des Jeunes

Des représentants des jeunes pourraient siéger aussi bien au niveau local que national.

L'Agence et les politiques insertion jeunes

Cet EPA assurerait le rôle d'observatoire des jeunes en insertion et ainsi être force de proposition et d'innovation en matière de politique insertion jeunes.

L'EPA pourrait également être lieu d'expérimentation et de recherche (Institut de recherche et d'innovation pour l'insertion des jeunes) en lien avec l'INJEP notamment.

L'EPA pourrait être lieu ressource pour l'ensemble des salariés du réseau missions Locales mais également pour l'ensemble des actifs souhaitant se former ou se documenter.

Un projet politique porté par le cabinet du 1^{er} Ministre

Tout comme le CNML était sous la tutelle du 1^{er} ministre, l'Agence Nationale pour l'Accompagnement et l'Insertion des jeunes serait sous l'égide de Matignon.

Ce projet, tout du moins son étude de faisabilité, devrait pouvoir dépendre du cabinet du 1^{er} Ministre.

Les étapes du Projet

- Une étude préalable de pertinence et de faisabilité portée par l'IGAS en 2019
 - Publicité sur Étude et projet
 - Associer les jeunes
 - Évaluation ex-ante (voir Étude IGAS de 2015)

Documents annexes :

- Étude IGAS 2015
- Protocole 2010 des missions locales
- Rapport du CNML sur EPA missions locales (2013)
- Idées forces pour le réseau ML (CGT missions locales - 2017)

Montreuil, le 1^{er} mars 2019